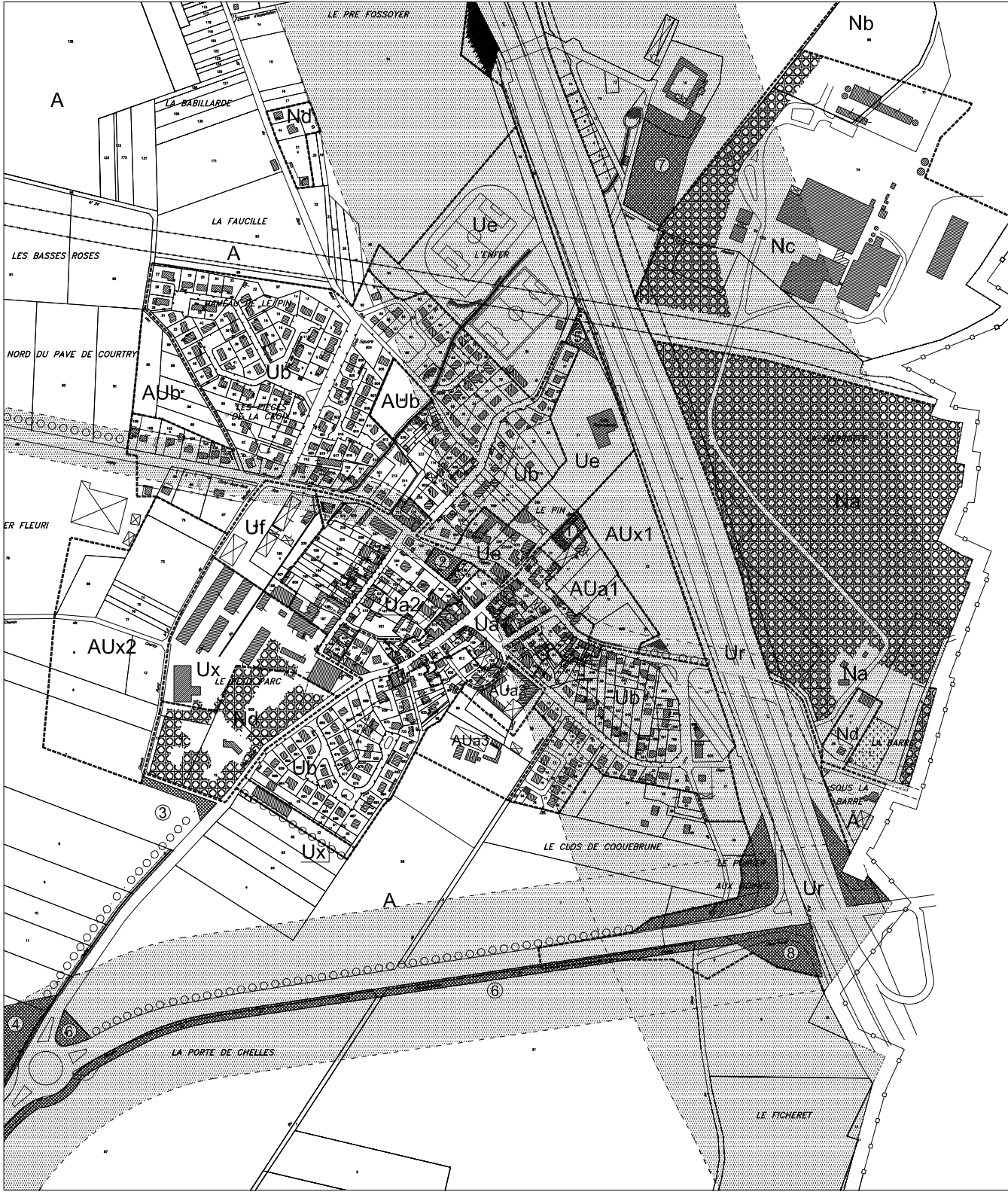




Plan
Local
d'Urbanisme

COMMUNE DE
LE PIN

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

DOCUMENT GRAPHIQUE , Plan

Le Village

PIECE
N° 4.2

Echelle 1 : 2 000ème

ELABORATION

approuvé le :

Unité communale

Unité de zone

Bande de constructibilité

Périmètre du permis d'occupation
d'hydrocarbures liquides ou gazeux de Cherry

Emplacement réservé

Secteur de nuisance

Espace boisé classé

Plantation à créer

Article L.133-1-7°

Element paysager